

Introduction

1. Après consultation avec le pays hôte (Chypre) et les membres du Bureau, il a été décidé que la réunion se tiendra à Nicosie, Chypre du 3 au 5 mai 2001.
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire de la réunion ont été rédigées par le Secrétariat afin d'aider les participants dans leurs délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte par le Président du Bureau, S.E. Francis Zammit Dimech, Ministère de l'Environnement à Malte, le jeudi 3 mai 2001 à 08 h 30.
4. Il est prévu que le Bureau traitera dans une journée et demi tous les points inscrits à l'ordre du jour provisoire. La clôture de la réunion devrait donc être prononcée le jour du 4 mai 2001, à 13 h 30. Cependant, une visite de la réserve Akamas est prévue pour Samedi, 5 mai. Le rapport de la réunion sera établi par le Secrétariat et adressé à tous les membres pour qu'ils formulent leurs observations.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP/BUR/57/2, et il est annoté dans le présent document.
6. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour proposé. Un service d'interprétation anglais-français sera assuré pour les deux séances.

Point 3 de l'ordre du jour : Activités menées depuis la dernière réunion du Bureau à Damas, 31 octobre - 1 novembre 2000. Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités et examen des activités en cours

7. Le Coordonnateur du PAM présentera les grandes lignes du document UNEP/BUR/57/3 « Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau (novembre 2000 – avril 2001) ».
8. La réunion sera invitée à formuler des observations sur le rapport et à prendre note des activités réalisées pendant la période considérée.

Point 4 de l'ordre du jour : Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

9. La prochaine réunion du Bureau se tiendra pendant la 12ème réunion des Parties contractantes à Monaco, du 14 au 17 novembre 2001.

Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses

10. La réunion abordera toute autre question qui pourrait être soulevée par les participants.

Point 6 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

11. Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée par le Président le vendredi 4 mai 2001 à 13 h 30.